

Les deux Parties ont convenu de vérifier la possibilité de présenter de part et d'autre cette exposition à l'occasion de la prochaine réunion de la Commission mixte culturelle.

Article 25

La Partie canadienne informe que le Musée des Beaux-Arts de Montréal organise dans le cadre du centenaire de l'Institut canadien des ingénieurs une exposition intitulée Léonard ingénieur qui doit avoir lieu à Montréal du 6 mai au 7 septembre 1987. Etant donné l'importance que le musée et la Partie canadienne attachent à ce projet, la Partie canadienne serait reconnaissante à la Partie italienne de tout concours qu'elle voudra bien lui accorder relativement aux prêts que le Musée des Beaux-Arts de Montréal a déjà sollicités auprès de plusieurs institutions italiennes dont notification sera donnée par voie diplomatique.

Article 26

La Partie canadienne se propose de faire circuler en Italie une exposition de trente dessins de grand et moyen formats, organisée par le Centre Saidye Bronfman de Montréal.

Etant donné l'actualité de l'exposition, la partie canadienne appréciera connaître à cet égard les principaux lieux susceptibles de pouvoir accueillir cette exposition. Les deux Parties poursuivront cette demande par voie diplomatique.

Article 27

La Partie canadienne a signalé à la Partie italienne que, afin de faciliter les échanges entre spécialistes dans le domaine des arts visuels contemporains, en particulier entre les directeurs et les conservateurs de musée d'art contemporain, elle se propose d'inviter au minimum un expert italien chaque année pour qu'il puisse se familiariser avec les productions artistiques canadiennes contemporaines. Ce programme est destiné avant tout aux institutions italiennes qui auraient l'intention d'organiser des manifestations canadiennes en Italie.